

Plusieurs de nos fabriques ne sont pas assez fortes pour soutenir des dépenses considérables en faveur de la musique religieuse ; c'est la raison que l'on donne d'ordinaire pour expliquer bien des lacunes, et, disons-le, le prétexte que l'on met trop souvent en avant pour couvrir certaines misères.

Quoiqu'il en soit, il nous est donné de voir que les répertoires de nos églises sont très pauvres en général et que celles de nos églises qui ont pu se pourvoir d'un répertoire considérable ne possèdent par contre qu'un très-petit nombre de messes et autres morceaux composés en conformité avec les exigences de la liturgie et le caractère du culte. D'où viennent ces morceaux d'opéra fort coûteux, transformés en morceaux d'église, en messes ou parties de messe, par un simple changement de texte. D'où viennent tant d'autres pièces dignes tout au plus de figurer dans un répertoire de café-chantant. Et pourtant tout cela a été acheté bien que cela — ne valant rien — coûte très-cher. En voici la raison, et cette raison nous conduit encore à la conclusion indiquée dans l'entête de cet article. C'est que la mission de choisir un répertoire de musique sacrée est une mission des plus délicates, et elle a été confiée ou plutôt abandonnée à des maîtres de chapelle à qui jamais l'occasion n'avait été offerte d'étudier d'abord, afin d'être en mesure de les respecter ensuite, les lois liturgiques régissant le chant à l'église ; qui, par conséquent, n'ont jamais pu apprendre, — et comment concevoir qu'un maître de chapelle à moins de n'être qu'un vil bateleur, puisse l'ignorer, — que le chant sacré fait *partie intégrante* de la liturgie catholique et doit se conformer au culte, incomparablement plus que les autres arts, — la peinture par exemple ou l'architecture, — qui n'ont avec le culte que des *rappports éloignés*.

*
* *
*

Cette vérité n'est pas comprise, nous le savons bien, parce qu'elle n'est enseignée nulle part, autrement nous pourrions espérer de faire cesser un jour la conduite que l'on tient un peu partout quoiqu'elle comporte une contradiction des plus flagrantes, à savoir : tandis que l'on ne peut supporter sans scandale la vue d'une peinture profane dans le sanctuaire, l'on ne se fait aucun scrupule d'y faire entendre une musique antiliturgique et mondaine.

De plus, pour avoir été consulté assez souvent, nous ne sommes pas sans savoir les qualités que l'on exige de la part de celui